

Quelles sont les différentes manières de fixer un seuil de richesse ?

15 juin 2020



La question du seuil de la richesse [1] est rarement posée. La littérature sur ce sujet est bien moins développée que celle sur le seuil de pauvreté. À partir de quel niveau peut-on dire que l'on est riche ? En utilisant différentes définitions du seuil de richesse, l'Observatoire des inégalités aboutit à environ 3 500 euros mensuels après impôts et prestations sociales pour une personne seule, 5 000 euros pour un couple sans enfant et 7 500 euros pour un couple avec deux enfants. Des sommes ridicules vues de tout en haut, mais considérables vues d'en bas.

Première définition : la richesse, c'est le double du revenu médian [3 470 euros par mois]

Pour évaluer le seuil de la richesse (en termes de revenus), on peut tout d'abord partir du niveau de vie médian [2] Longtemps, le seuil de pauvreté a été défini de façon arbitraire comme la moitié de ce revenu médian. Pourquoi ne pas fixer le seuil de richesse au double ? Cette idée avait germé il y a plus de vingt ans dans les colonnes du magazine *Alternatives Économiques* [3] La proposition n'est ni plus ni moins absurde que la définition du seuil de pauvreté, cette dernière étant largement utilisée et peu débattue. En 2017, le niveau de vie médian était de 1 735 euros par mois pour l'équivalent d'une personne seule. Le seuil de richesse correspondant serait donc de 3 470 euros mensuels pour une personne seule, de 5 200 euros pour un couple sans enfant et 7 300 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. À ce niveau, on appartient aux 8 % les plus riches.

Ce type de seuil pour définir la richesse est de plus en plus fréquemment utilisé dans des travaux de recherche [4] Si l'Insee s'intéresse beaucoup au seuil de pauvreté et très peu à celui de la richesse, l'institut a tout de même donné une définition très semblable à la nôtre, qui est passée inaperçue [5] Il a qualifié d'« aisée » [6] (évitant d'utiliser le qualificatif de « riche ») la population qui se situe à partir de 1,8 fois le niveau de vie médian, soit 3 100 euros par mois pour une personne seule (données 2017). Par construction, ce seuil est très proche de notre définition située au double du niveau de vie médian.

Pauvre ou riche : une question arbitraire

Toute définition de la richesse ou de la pauvreté est arbitraire. Ce n'est qu'en confrontant les outils et les points de vue que l'on peut avancer dans le travail de construction des indicateurs. Beaucoup pensent bien faire en élevant au maximum le seuil de pauvreté, pour y inclure la population la plus large possible. Même chose à l'autre extrémité, mais avec l'objectif inverse : réduire la population « riche » concernée. En France, personne n'aime être qualifié de riche. Les plus favorisés pèsent dans le débat pour élever le seuil de la richesse le plus possible. Le rapport de force des différents camps pèse au final sur les normes sociales et la construction des indicateurs utilisés. Personne ne détient la vérité, mais la pression est réelle. L'important est de mesurer de façon précise la portée des différents outils.

Deuxième définition : la richesse, c'est appartenir aux 10 % qui gagnent le plus [3 200 euros par mois]

La barre des 10 % est symbolique. La proposition de définir la pauvreté par le seuil des 10 % les plus pauvres, et la richesse par celui des 10 % les plus riches, a été faite par le sociologue Julien Damon [7] Quand on passe le seuil des 10 % les plus aisés, on ne peut plus se dire « moyen ». Si on applique le seuil des 10 % les plus riches, le niveau de vie d'entrée dans la richesse est alors de 3 200 euros pour une personne seule après impôts, de 4 800 euros pour un couple sans enfant et de 6 700 euros pour un couple avec deux enfants. Cette méthode a un gros inconvénient : elle empêche de mesurer l'évolution du nombre de riches. Par définition, la proportion de personnes aisées ne varie jamais puisqu'elle est fixée à 10 %. Dans le temps, c'est le montant du seuil qui évolue et non le nombre de personnes qui se situent au-dessus de ce seuil. Le nombre de riches dépend uniquement de la croissance démographique de la population. Cette définition a aussi un grand intérêt : elle permet d'engager une réflexion sur l'évolution du seuil de la richesse.

Troisième définition : la richesse, c'est le niveau de revenu maximum qui permet de supprimer la pauvreté [4 000 euros par mois]

L'économiste Pierre Concialdi [8] a repris à son compte une définition proposée par le sociologue brésilien Marcelo Medeiros en 2006 [9] L'idée est de déterminer le niveau de vie à partir duquel, si on transférait les revenus des plus aisés situés au-dessus de ce plafond vers les plus pauvres, on obtiendrait un niveau de vie minimum décent pour l'ensemble de la population, ce qui permettrait de supprimer la pauvreté. La difficulté est reportée sur le niveau de vie minimum décent : est-ce le strict nécessaire ? Est-ce le seuil de pauvreté et lequel ? Ou, comme le propose l'auteur, une définition réalisée après expertise, comme celle menée par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale [10] Selon l'organisme, il faudrait atteindre 1 570 euros par mois pour une personne seule logée dans le parc privé, soit beaucoup plus que le seuil de pauvreté. Au bout du compte, le seuil de richesse serait fixé à 4 000 euros mensuels. Plus on baisse le minimum décent, plus on élève le seuil de richesse.

La richesse selon l'opinion [5 000 euros ou 8 500 euros par mois]

« À quel niveau est-on riche » ? On peut aussi poser la question par sondage à la population. Selon le baromètre d'opinion annuel réalisé par le [ministère des Solidarités](#), les Français estiment en moyenne que le niveau de la richesse se situe à 8 500 euros mensuels pour une personne seule (données 2018). C'est une moyenne : le montant le plus souvent cité est 5 000 euros. Montant qui représente aussi le niveau médian des réponses obtenues (la moitié des interrogés citent un chiffre inférieur à 5 000 euros, l'autre moitié un montant supérieur). Ces données n'intègrent pas les impôts, contrairement à celles avancées dans le reste de notre article. De plus, on peut imaginer qu'une partie des répondants mélangent des revenus par personne et par famille.

Comme pour définir un seuil de pauvreté, cette méthode n'a qu'une portée minime. Poser une question à une population qui n'a pas vraiment connaissance des niveaux de revenus [11] aboutit à une réponse dont le principal intérêt est de montrer la façon dont la population se représente les revenus. Les résultats dépendent beaucoup du « bruit » médiatique au moment où est posée la question.

Quatrième définition : les seuils de l'impôt sur le revenu [4 400 euros par mois]

Les parlementaires se sont très souvent posé la question du seuil de la richesse sans le nommer explicitement. En pratique, ils conviennent qu'il faut définir un niveau maximum de revenus au-delà duquel on ne peut plus bénéficier de certains avantages fiscaux. Au-dessus, on juge que l'on

est assez « riche » pour ne plus recourir à ces réductions d'impôts. En 2020, on pouvait obtenir un maximum de 10 000 euros de réduction d'impôts en utilisant les niches fiscales [12] Pour payer ces 10 000 euros, un célibataire n'ayant aucune autre déduction devait disposer d'environ 4 400 euros mensuels. Voilà un exemple de seuil de richesse déterminé par les parlementaires. Il en existe beaucoup d'autres suivant les mesures fiscales : on aurait pu retenir le niveau à partir duquel la taxe d'habitation ne devait initialement pas être supprimée, environ 2 500 euros pour un célibataire [13]

Tenir compte de l'avantage d'être propriétaire de son logement

Pour être précis dans nos calculs, il faudrait ajouter aux revenus des ménages propriétaires de leur logement, la valeur des loyers qu'ils ne versent pas. Ceux qui ont achevé de rembourser leurs emprunts ont une charge liée à leur logement très inférieure à celle des locataires, et ceux qui remboursent des emprunts, investissent : ils se forment un capital, ce qui n'est pas comparable au fait de payer un loyer à perte.

L'Insee estime en effet que le niveau de vie médian de la population en serait augmenté de 10 %, ce qui élèverait donc d'autant le seuil de richesse si celui-ci est calculé en proportion du niveau de vie médian.

Cinquième définition : un patrimoine qui rapporte en dormant

Détenir un stock d'actions ou d'obligations n'a d'impact sur les niveaux de vie que lorsqu'il se traduit en revenus et donc en dépenses. Ce ne sont pas les dix millions de dollars que l'on détient en Suisse qui améliorent la vie, mais leur rendement, c'est-à-dire le revenu du patrimoine. Deux sociologues, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, parmi les rares qui ont travaillé sur le sujet, ont proposé depuis longtemps [14] un seuil de richesse articulant patrimoine et revenus : selon eux, on devient riche quand son patrimoine assure un niveau de vie équivalent au niveau de vie médian. Être riche, c'est donc vivre de ses rentes. Dans cette hypothèse, il faudrait donc atteindre 1 700 euros de revenus du patrimoine pour un célibataire. Avec un taux de rendement net de 2 % après inflation et imposition, on deviendrait riche avec un patrimoine dit de « rapport » [15] d'environ un million d'euros.

Cette méthode pose de nombreux problèmes. Tout d'abord, le calcul varie beaucoup selon le taux de rendement du patrimoine que l'on applique. Plus les rendements des produits financiers ou de l'immobilier sont élevés, moins on a besoin d'avoir un gros capital pour qu'il rapporte l'équivalent du niveau de vie médian. Ensuite, cette définition écarte de la richesse des salariés aux niveaux de vie très élevés mais sans patrimoine. Inversement, on considère comme « riches » des rentiers dont le niveau de vie se situe « seulement » à la médiane.

Sixième définition : la richesse en conditions de vie [Une Rolex ?]

Une dernière méthode d'estimation de la richesse pourrait être utilisée : la richesse en conditions de vie. L'Insee mesure la part de la population qui n'a pas les moyens d'accéder à tel ou tel bien de consommation ou d'avoir recours à tel ou tel service : il s'agit de la pauvreté dite « en conditions de vie ». On pourrait déterminer la richesse par ses signes extérieurs. Parmi eux, on pourrait intégrer par exemple le nombre de mètres carrés de logement par personne, la possession d'un bijou de grande valeur ou d'une montre de luxe (la fameuse Rolex, sans laquelle on est censé avoir « raté sa vie »...) ou encore le fait d'avoir une résidence secondaire, de partir régulièrement en vacances à l'étranger, d'employer du personnel à domicile, etc. Autant d'attributs qui distinguent du lot.

D'autres éléments, plus complexes, pourraient aussi entrer en ligne de compte, comme la stabilité du revenu. Pour un artisan qui a accumulé plus de chantiers que d'habitude, toucher 3 500 euros mensuels en moyenne sur une année donnée n'est pas la même chose que pour celui qui les perçoit chaque mois régulièrement. Le fait d'avoir un statut de la fonction publique ou de travailler dans une grande entreprise devient un élément distinctif de richesse dans une période de chômage de masse. Avoir du temps pour soi, pouvoir définir ses horaires de travail, bénéficier de congés plus longs que les cinq semaines légales sont autant d'éléments qui pourraient aussi intervenir dans la notion de richesse vue à travers le prisme des conditions de vie [16]

L'Insee n'aime pas les riches ?

Où sont passés les riches à l'Insee ? Sur le site de l'organisme officiel de la statistique publique, on dispose de beaucoup d'éléments sur les pauvres. Sur les riches, il n'y a que très peu de choses. On trouvera des catégories aisées, surtout des très hauts revenus pour qualifier le 1 % du haut de l'échelle. Mais point de riches. Au fond, qu'est-ce que l'Insee ? C'est nous : l'Insee est un organisme public qui dépend du ministère de l'Économie. Si la définition d'un seuil de richesse n'existe pas, c'est que personne ne le demande, ni parmi les chercheurs (très peu nombreux à travailler sur la richesse), ni dans la presse. Espérons que notre *Rapport sur les riches en France* contribuera à faire avancer les choses.

En conclusion : riche, moi ? Jamais !

L'argent a mauvaise presse en France et ce n'est pas pour rien si la définition d'un seuil de richesse intéresse peu les plus favorisés. Il n'est pas « convenable » de faire étalage de sa richesse et de très mauvais goût de se dire « riche ». Les catégories les plus aisées ont tout à gagner à cette pudeur collective qui masque la réalité des niveaux de vie des plus favorisés. À l'inverse, les difficultés de vivre des riches (travail harassant, déboires familiaux, etc.) sont sans cesse mises en scène pour rappeler aux plus pauvres le bonheur qu'ils ont de vivre de peu.

Est-on vraiment « riche » avec 3 500, 5 000 ou même 10 000 euros par mois ? À ces niveaux, on reste modeste par rapport aux patrons des plus grandes entreprises. Il existe, au sein des populations les plus riches, des écarts de taille. Entre le cadre supérieur et une partie des grands patrons qui perçoivent plusieurs centaines d'années de smic chaque année, les niveaux de vie sont incomparables. Bref, on est toujours le pauvre d'un autre, surtout en France.

Louis Maurin

Photo / © Cheryl Ramalho

[1] Cet article ne traite pas du seuil de fortune au sens du patrimoine, mais au sens du revenu.

[2] Le niveau de vie médian est celui qui partage la population en deux, autant gagne plus, autant gagne moins. Tout au long de cet article, nous raisonnons à partir des données de l'Insee qui utilise à la base les déclarations de l'impôt sur le revenu. L'institut part du revenu « déclaré », y ajoute les prestations sociales et en déduit les impôts pour mesurer le revenu dit « disponible ». En langage de statisticien, ce « revenu disponible » appliqué à une personne seule s'appelle le « niveau de vie ». Le niveau de vie médian est celui qui partage la population en deux, autant gagne plus, autant gagne moins.

[3] Voir : « [Qui est riche en France ?](#) », Louis Maurin, *Alternatives Économiques*, n° 153, novembre 1997.

[4] « [High Incomes and Affluence : Evidence from EU-Silc](#) », Veli-Matti Törmälehto, in *Monitoring Social Inclusion in Europe, 2017 edition*, Eurostat, 2017.

[5] Voir « [Les ménages à niveau de vie médian](#) » in *France, portrait social. Édition 2017*, coll. Insee Références, Insee, novembre 2017.

[6] Une population dont les niveaux de vie se situent au-delà des ménages « plutôt aisés », expression assez étonnante par son imprécision en langage statistique.

[7] *L'exclusion*, Julien Damon, coll. Que sais-je ?, PUF, 2014.

[8] « What does it mean to be rich ? », Pierre Concialdi, Working Paper n° 1.2017, Ires, juin 2017.

[9] « [The Rich and the Poor : The Construction of an Affluence Line from the Poverty Line](#) », Marcelo Medeiros, in *Social Indicators Research*, vol. 78, n° 1, 2006.

[10] « [Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale](#) », *Rapport 2014-2015*, Onpes, juillet 2015.

[11] Voir notre article « [Niveaux de vie : la plupart des Français ne savent pas se situer](#) ».

[12] En réalité bien davantage puisque certaines niches restent plafonnées aux régimes antérieurs.

[13] Finalement, la taxe d'habitation devrait être supprimée pour l'ensemble des ménages, quels que soient leurs revenus.

[14] Voir *Déchiffrer les inégalités*, Alain Bihr, Roland Pfefferkorn, éd. La Découverte, 1999.

[15] Ce patrimoine ne peut être votre maison puisque vous n'en tirez pour vous-même aucun revenu, sauf le loyer que vous ne versez pas. Il faut qu'il vous rapporte.

[16] Voir « Les signes extérieurs de richesse » in *Rapport sur les riches en France*, dir. Anne Brunner et Louis Maurin, Observatoire des inégalités, juin 2020.

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Quelles-sont-les-differentes-manieres-de-fixer-un-seuil-de-riche>